

Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta

Résumé

Cet article explore les pratiques identitaires de la première génération d'immigrants africains francophones en Alberta. Il montre que ces derniers développent de multiples formes d'appartenance à plusieurs groupes sociaux dont les principales manifestations incluent une appartenance collective à la communauté ethnique du pays d'origine et à la francophonie, ainsi qu'à l'ensemble de la société canadienne. La racialisation qui se manifeste sous trois formes de discrimination, à savoir linguistique envers les Francophones au Canada, raciale dans l'ensemble de la société canadienne et raciale au sein de la communauté francophone, a un impact majeur sur les pratiques identitaires des immigrants. L'article souligne que ces multiples identités se concrétisent dans le but d'acquérir un capital social qui pourrait soutenir les démarches d'intégration sociale et économique des immigrants. Il nous permettra de saisir plusieurs aspects de leur trajectoire migratoire et d'envisager des politiques en équité linguistique et raciale ainsi que des pistes de solutions qui pourraient renforcer le sentiment d'appartenance et l'insertion socio-économique des immigrants au sein de la francophonie et de la grande société canadienne.

Abstract

This article discusses the identity practices of the first generation of African Francophone immigrants in Alberta. It demonstrates that they develop multiple forms of belonging to many social groups, whose principal manifestation includes a collective belonging to the ethnic community of the country of origin, to the francophone community, and to Canadian society in general. The racialisation which is manifested in three forms of discrimination—i. e., linguistic discrimination towards the Francophones of Canada, racial discrimination in Canadian society in general, and racial discrimination within the Francophone community—has a major impact on the identity practices of the immigrants. The article underlines that these multiple identities materialize in order to acquire social capital which could support the social and economic integration of the immigrants. It will allow us to understand the many aspects of their migratory trajectory and to consider the politics of linguistic and racial equity, as well as possible solutions that could reinforce the feeling of belonging and the socio-economic integration of the immigrants into the Francophone and the wider Canadian society.



INTRODUCTION

Inspiré par les principes du pluralisme culturel, le multiculturalisme canadien donne aux immigrants qui arrivent au Canada la possibilité de maintenir et développer

leurs propres identités ethniques. En même temps, ces immigrants sont encouragés à adhérer à une citoyenneté partagée au sein de laquelle ils se sentent partie intégrante du Canada, leur donnant ainsi la possibilité de participer à la vie économique, culturelle et sociale du pays (Biles et al. 2008). De ce fait, ils sont aussi invités à développer un sentiment d'appartenance à la société d'accueil. Pour bâtir une société équitable et inclusive où, entre autres objectifs, les immigrants pourraient opter pour la culture de leur choix, la politique canadienne du multiculturalisme met l'accent sur quatre aspects majeurs, à savoir 1) la compréhension interculturelle; 2) la représentation de la diversité ethnique et raciale au sein des institutions canadiennes; 3) la promotion de la citoyenneté partagée; et 4) la lutte contre la discrimination et le racisme (Fleras et Elliott 2002). De plus, les principes de la dualité linguistique assurent aux immigrants le droit et la possibilité de vivre leur identité dans la langue officielle de leur choix, à savoir le français ou l'anglais. Ceci suppose que la multiplicité des identités, la liberté de choix identitaires et l'intolérance envers la discrimination et les préjugés raciaux sont pris pour acquis dans le contexte canadien. Cependant, des études empiriques soulignent l'existence d'une certaine racialisation dans la société canadienne (Shahsiah 2006). De manière générale, la racialisation peut être définie comme un processus de catégorisation et de hiérarchisation sociale ayant comme résultat la construction d'« un autre » – le marginalisé – et le situant dans une position d'infériorité, celui-ci se retrouvant par ailleurs en opposition à un « nous » – le groupe majoritaire dominant – perçu dans l'imaginaire populaire comme supérieur au groupe marginalisé. Comme le montre Miles, elle s'effectue « souvent mais pas toujours exclusivement selon les traits somatiques » (dans Vidal-Ortiz 2004, 187). Ce qui signifie qu'on peut être racialisé en fonction de sa couleur de peau, de son ethnicité et de sa nationalité, et aussi de son accent ou même d'une combinaison de ces facteurs.

De ce fait, si la racialisation se réfère à la discrimination raciale, on peut également considérer que la discrimination linguistique en est une autre forme, du fait de la langue, voire de l'accent. De plus, comme le mentionnent McDonnell et de Lourenço (2001), l'exclusion et la racialisation sont des composantes d'un même processus de domination et sont étroitement liées l'une à l'autre. Comme tout système de hiérarchie sociale, celle-ci peut avoir un impact fondamental sur l'identification en termes d'inclusion ou d'exclusion de certaines personnes ou certains groupes dans les espaces physiques et idéologiques de l'appartenance. Ainsi, on peut préciser qu'au Canada la racialisation se manifeste, entre autres, sous forme d'une double discrimination : linguistique envers la communauté francophone, et raciale envers les minorités visibles. Par exemple, dans une province comme l'Alberta, elle se reflète sous trois formes de discrimination : d'abord la linguistique que subissent les Francophones dans cette province; ensuite la raciale envers les minorités visibles.

cette dernière forme s'est déjà produite dans le passé : c'est le cas de la xénophobie dont ont fait objet les Noirs américains qui sont venus d'Oklahoma en Alberta au début du vingtième siècle. Elle s'illustre également à l'heure actuelle dans l'exemple frappant des pratiques d'un nouveau groupe nazi appelé *Aryan Guard* qui, par exemple à Calgary, lance une campagne de haine envers les immigrants et les minorités visibles (Antiracist Action Calgary n.d.). Enfin, à cela s'ajoute une discrimination raciale que subissent les minorités racialisées au sein de la communauté francophone. Il devient donc important de saisir la trajectoire identitaire des diverses communautés immigrées dans une société qui, bien qu'elle soit multiculturelle, est chargée de perceptions et de pratiques discriminatoires sur les plans linguistique et racial.

Dans ce sens, mon objectif dans cet article est d'examiner les pratiques identitaires et la racialisation de la première génération d'immigrants africains francophones en Alberta. Les données sur lesquelles cet article est basé ont été recueillies dans le cadre du projet *L'identité raciale et ethnique des immigrants africains francophones* qui vise à étudier les pratiques et choix identitaires de ces derniers en Alberta. L'étude a également pour but de saisir l'impact des facteurs sociaux comme la race et la langue sur la construction identitaire des immigrants. Les données du projet ont été recueillies par des méthodes de recherche qualitatives d'entretien et d'analyse documentaire. Son but est de suggérer des pistes de solutions qui pourraient renforcer le sentiment d'appartenance et l'inclusion des immigrants dans la société canadienne.

Le travail de terrain du projet a été réalisé de 2008 à 2010 dans les villes de Calgary, d'Edmonton et de Brooks auprès de 34 sujets, soit 12 femmes et 22 hommes, appartenant à la première génération d'immigrants en provenance de l'Afrique subsaharienne, et de pays tels que la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Cameroun. Ces personnes sont en majorité venues en Alberta au début des années 2 000, en particulier de l'Est canadien, mais aussi directement des pays sources, attirées par les occasions d'emploi créés par le boom économique survenu dans cette province. Bien que les participants à la recherche soient âgés de 22 à 50 ans, la majorité d'entre eux – ceux qui sont le sujet de cet article – appartiennent à la tranche d'âge des 30-40 ans. Ces derniers ont grandi, étudié et travaillé en Afrique avant d'immigrer au Canada, tandis que les autres étaient adolescents quand ils ont entamé leur processus migratoire. La trajectoire sociale de ces immigrants reflète le pluralisme de l'ensemble de la communauté africaine sub-saharienne en Alberta, laquelle se caractérise par l'hétérogénéité ethnique et linguistique, l'origine géographique, les groupes d'âge et l'opinion politique. Cependant, on trouve certaines ressemblances entre ces personnes en ce qui a trait aux difficultés rencontrées dans le processus d'insertion socio-économique, à la volonté d'acquérir une intégration réussie dans la société

d'accueil ainsi que la tendance à développer certaines stratégies identitaires dans le but de contrecarrer les barrières sociales auxquelles ils font face et d'affirmer leur appartenance aux divers groupes sociaux.

Ainsi, dans ce qui suit, j'examinerai les principales formes d'identification exprimées par les participants à la recherche. Je soulignerai par la suite comment les identités en question sont pratiquées, pourquoi elles se développent, ce que ces identités nous apprennent sur la racialisation et le sentiment d'appartenance des immigrants à la société d'accueil pour finalement pouvoir préciser où en est la création d'une société multiculturelle, juste et équitable.

MULTIPLES FORMES D'APPARTENANCE À DIVERS GROUPES SOCIAUX

Il est important de préciser qu'aucun des participants à notre recherche n'a signalé une identité d'appartenance unique, que ce soit par rapport à un groupe ou à un pays. En effet, le discours d'une femme qui précise « Je me sens camerounaise, et je me sens aussi francophone » ou celui d'un homme qui mentionne « Je suis un mélange de tout ça [congolais, francophone et canadien] » reflètent le positionnement identitaire de l'ensemble des participants à la recherche dont le discours souligne de multiples formes d'appartenance à plusieurs groupes sociaux. Ce qui corrobore les résultats d'autres études qui montrent que, dans les sociétés d'accueil pluralistes et multiculturelles comme le Canada, les immigrants construisent plusieurs formes d'identification (Walters et al. 2006). Dans le cas de notre recherche, la multiplicité identitaire des immigrants se manifeste sous plusieurs formes d'appartenance dont les principales illustrations sont indiquées dans les citations précédentes. Il s'agit d'une identification collective à la communauté ethnique du pays source – comme une identité ivoirienne ou tchadienne – ainsi qu'à la communauté francophone et à l'ensemble de la société albertaine, voire canadienne.

Appartenance à la communauté ethnique

L'identité collective relative à la communauté ethnique est exprimée, par exemple, dans l'échange suivant :

Interviewer : Qu'est-ce que cela signifie pour toi d'être Camerounais?

Participant : Être Camerounais, c'est un certain *background*, c'est là où sont mes racines, j'ai quand même un bagage que j'apporte avec moi. Je suis né au Cameroun, et j'ai vécu là-bas [Être Camerounais] c'est aussi la musique, la danse, la langue, et la nourriture. Ici [en Alberta] être Camerounais, signifie qu'on adapte notre identité à la réalité qu'on vit ici.

Ainsi, l'appartenance à la communauté ethnique est définie en termes d'héritage socioculturel acquis dans le pays source et lié aux critères objectifs et subjectifs de

généalogie, d'histoire collective et de culture. Cependant, la trajectoire migratoire amène à la redéfinition de cette forme d'identité. La « réalité », c'est-à-dire l'expérience vécue en Alberta, celle d'une communauté immigrée en situation linguistique minoritaire, figure comme l'un des facteurs les plus importants dans le processus de sa construction. Ceci nous rappelle que, comme toute forme d'appartenance, l'identité ethnique n'est ni fixe, ni statique et qu'elle se transforme selon le changement du contexte social qui nous entoure (James 2001).

On peut remarquer que cette identité ethnique se construit dans le but de contrecarrer certains défis que rencontrent ces immigrants dans le nouveau contexte d'immigration, surtout l'antagonisme social et économique qui se produit au sein de leur communauté. Ces divisions sont générées par des facteurs tels que la compétition pour les ressources matérielles ou les tensions traditionnelles entre certains groupes ethniques (celles vécues dans les pays d'origine). Toutefois, les divisions intra-ethniques en question ne se limitent ni à la communauté africaine en Alberta, ni même à l'ensemble de la diaspora africaine au Canada ou ailleurs, puisque des tensions semblables émergent au sein d'autres groupes sociaux (Storr 2009). Cependant, et comme l'indique le discours d'un participant qui fait remarquer « Notre communauté est elle-même divisée, ce qui fait qu'on est fragilisé », dans le cas précis des Africains, ces conflits polarisent la collectivité immigrée de façon nuisible au développement communautaire et même à l'intégration sociale dans la société d'accueil.

Les participants à la recherche visent à rectifier ces conflits à travers la création d'une identité ethnique collective. Des propos comme ceux d'une femme qui mentionne « ici [en Alberta] on veut réunir tout le monde de manière solidaire pour qu'ensemble on puisse résoudre les problèmes qui se posent à notre communauté » sous-tendent la volonté de renforcer la solidarité intra-ethnique entre les immigrants. L'objectif de cette solidarité n'est pas d'effacer les différences culturelles qui caractérisent les Africains francophones, mais plutôt d'amener les acteurs sociaux en question à respecter davantage ces différences tout en adhérant à une identité ethnique collective. Dans ce cas, cette stratégie identitaire, qui en fait illustre la notion pluraliste de « l'unité dans la diversité », se construit pour aider la communauté en question à réaliser ses objectifs communs, objectifs ayant trait à la lutte contre la discrimination raciale et linguistique et à l'insertion sociale et économique dans le nouveau contexte d'immigration.

Cette identité ethnique se pratique notamment par le biais d'initiatives mises en œuvre par le monde associatif au sein de la communauté immigrée. Il s'agit d'activités comme des manifestations sportives, matchs de soccer par exemple, ou encore la célébration des fêtes nationales rassemblant des compatriotes, ce qui pourrait donc les rapprocher les uns et les autres et, par la suite, contribuer au renforcement

de l'identité ethnique collective des immigrants originaires d'un même pays. Bien que ce genre d'initiatives soit surtout lié à la cohésion intra-ethnique au sein de la communauté immigrée, d'autres pratiques visent à renforcer davantage leur intégration sociale dans la société d'accueil. Cette perspective apparaît dans le discours suivant d'un membre d'un Conseil d'Administration d'une association communautaire : « on encourage les membres [de notre communauté] de [sic] participer à des festivals comme le festival des sucres et à d'autres activités dans la ville parce qu'on veut s'impliquer dans la communauté [la société albertaine] et on veut représenter notre culture ».

Les associations communautaires visent à ce que les immigrants prennent part à divers événements comme : 1) le festival des sucres qui se déroule chaque année en mars; 2) le mois de l'histoire des Noirs qui a lieu en février; et 3) le festival *Afrikadey*, la fête annuelle de la musique et du folklore africains qui se déroule dans la ville de Calgary au mois d'août. La participation à ces événements célébrant leur culture ethnique, se fait, par exemple, via l'organisation de manifestations, y compris éducatives liées à la vie sociale et culturelle ainsi qu'au vécu de leur communauté. Ces pratiques liées à l'identité ethnique collective montrent que les immigrants en question veulent promouvoir leur culture dans la vie sociale et artistique de la société d'accueil. Cet objectif peut être perçu comme étant l'application de l'un des principes de l'idéologie du multiculturalisme, à savoir celui d'une société où les immigrants devraient être « capables d'enrichir la culture existante du pays-hôte ... et de voir des traits propres à leur identité [ethnique] reflétés dans cette culture » (Fleras et Elliott 2002, 34-35).

Appartenance à la francophonie

Le sentiment d'appartenance à la communauté ethnique coexiste avec une identification à la francophonie dont l'expression se produit, par exemple, dans les propos suivants d'un participant à notre recherche : « Pour moi être francophone, c'est très important, parce que j'ai vécu en français, j'ai fait mes études en français, et puis j'ai travaillé en français. Je m'identifie comme Francophone de l'Alberta [où] on est minoritaire ».

De ce fait, l'identité francophone signifie entamer une vie en français, autrement dit, pouvoir utiliser cette langue comme moyen de communication au travail et dans les diverses pratiques quotidiennes. Les participants s'identifient comme Francophones parce que la langue française et la culture francophone¹ font partie intégrante de leur héritage socioculturel et de leur vécu quotidien. Cependant, cette volonté de se revendiquer comme tels subit l'impact néfaste d'une double discrimination – linguistique et raciale – comme c'est le cas dans d'autres milieux francophones minoritaires au Canada (voir Gallant 2010). Cette discrimination linguistique qui porte sur la langue française au Canada, et plus spécifiquement en

Alberta, a pour résultat l'existence de très peu de dispositifs adaptés à la population francophone, que ce soit dans l'éducation ou les services publics, les banques et la Police. Sachant que « être francophone » veut dire « vivre en français » pour les participants à la recherche, elle empêche ces personnes d'exercer leur droit de vivre dans la langue officielle de leur choix et, en ce faisant, devient une barrière à une intégration linguistique – en français – réussie dans la société d'accueil.

Si cette discrimination linguistique nuit au droit et à la possibilité des immigrés de s'identifier comme Francophones, une certaine discrimination raciale pratiquée par la communauté canadienne-française dite « de souche » freine le sentiment d'appartenance à la Francophonie. Des arguments avancés par les participants à la recherche, tels que : « du côté francophone, il y a des difficultés pour s'ouvrir à la diversité » ou « les Francophones d'Afrique ne trouvent pas leur compte », signalent des cas de marginalisation sociale qui poussent ces immigrés à ne pas se sentir intégralement inclus dans le Canada français. Bien qu'ils tiennent à y appartenir, car « être francophone » signifie pour eux également « faire partie intégrante de la communauté francophone », ils sentent qu'ils ne sont pas acceptés comme les égaux des Blancs de langue française. Ce sentiment d'exclusion identitaire est surtout généré par le manque de traitement approprié de l'inclusion de la diversité ethnique et raciale et de la représentativité équitable des immigrés dans les instances de la francophonie comme au sein du système scolaire (Moke Ngala 2005).

Comme l'indiquent les propos d'un participant qui déclare « [en Alberta] on doit fournir beaucoup d'efforts pour préserver la culture et la langue françaises », ces immigrés affirment leur identité francophone en usant des pratiques qui visent à contrecarrer la racialisation linguistique par le biais de la promotion de la dualité linguistique dans la société albertaine. À ce sujet, on peut fournir à titre d'exemple leur revendication pour acquérir des services et des institutions en français (Korazemo et Stebbins 2001). Ces efforts rejoignent la lutte de la grande communauté francophone dans la promotion de ses droits linguistiques. Ces efforts ont donné lieu à la création non seulement d'espaces publics dans leur langue comme des théâtres ou des églises mais aussi à des services pour l'aide à l'établissement et à l'intégration des immigrés francophones. Il s'agit des services au logement ou encore des services d'aide à la recherche d'emploi offerts par des centres et organismes communautaires. Ces initiatives leur permettent d'être servis dans la langue officielle de leur choix, d'avoir accès à certains espaces où l'on parle français et donc de faciliter leur intégration dans la société d'accueil, ainsi que la possibilité de vivre et de maintenir leur identité francophone.

De même, les immigrés affirment cette identité francophone par des pratiques qui cherchent à contrecarrer la discrimination raciale qu'ils rencontrent au sein de la francophonie. Dans ce contexte, on peut surtout signaler *la caravane contre le racisme*

et la discrimination (AJFAS n.d.), une initiative qui consiste en une série d'ateliers destinés aux écoles de langue française. Ces ateliers portent sur des sujets tels que la valorisation de la diversité ethnique, raciale et culturelle. Ce genre d'initiatives contre la discrimination pourrait aider à éliminer les préjugés raciaux qui nuisent à l'égalité entre les Francophones de divers pays.

Ainsi, les immigrants s'engagent à appliquer l'un des quatre aspects du multiculturalisme soulignés au début de cet article, c'est-à-dire celui qui renvoie à la lutte contre la discrimination raciale, et j'ajouterais la discrimination linguistique. Dans ce processus, ceux originaires d'Afrique appuient les efforts collectifs des Francophones dans la promotion de la vitalité linguistique en milieu minoritaire. En outre, on n'est pas encore arrivé à une solidarité collective autour de la langue pour aboutir à l'élimination de la discrimination raciale qui se produit au sein de la francophonie. Pour que les immigrés puissent vivre leur identité francophone dans le cadre d'un Canada français pluriel reflétant un peu plus les multiples cultures et pratiques identitaires, comme le souligne une participante à la recherche, il faudrait que les efforts « viennent des deux côtés, et de la part des immigrants, et de la part [celle] de la communauté d'accueil ». On devrait donc envisager l'équité linguistique et l'équité raciale comme un projet francophone commun dont le but serait de renforcer davantage le pluralisme racial, culturel et identitaire au sein de la francophonie.

Appartenance à la société canadienne

L'appartenance au Canada est exprimée dans le discours suivant :

Être canadien pour moi c'est un privilège ... c'est avoir beaucoup de choses, la citoyenneté, et puis la sécurité aussi. C'est aussi l'opportunité de trouver des emplois. C'est de vivre dans un système politique et social qui a des valeurs que je respecte. Je suis heureux d'être dans un système démocratique qui me donne la liberté de penser, de me déplacer et de m'exprimer.

Ainsi, les acteurs sociaux en question voient leur appartenance au Canada de façon positive en termes de droits légaux et politiques que leur offre ce pays, et en termes de valeurs sociales liées au multiculturalisme canadien comme la liberté d'expression et le respect de la diversité de la société canadienne. Toutefois, leur rapport au Canada n'est pas uniquement perçu en fonction d'avantages dont ils pourraient bénéficier. Les immigrés manifestent également un intérêt dans les principes et devoirs conférés par la citoyenneté tels que le vote, le respect des institutions politiques canadiennes et la participation civique par le biais du travail, bénévole par exemple. Ils se considèrent canadiens parce qu'ils vivent au Canada, un pays qu'ils voient comme le leur, et parce que ce pays a le potentiel de les conduire vers l'accomplissement du but de leur projet migratoire, celui de pouvoir à la fois bâtir une vie sociale et économique enrichie

et de contribuer à l'épanouissement social, politique et économique de la société d'accueil. Cependant, la discrimination raciale venant de la grande société canadienne contribue à réduire pour eux la possibilité d'atteindre l'objectif de ce projet migratoire et, par la suite, aboutit à la perception de ne pas être considérés comme des citoyens canadiens à part entière. Cette racialisation se présente sous plusieurs formes y compris la difficulté de l'accès à l'emploi, perçue par les immigrants comme « la grosse barrière » à une intégration socio-économique réussie dans la société d'accueil et qui se manifeste à deux niveaux, dont le premier est illustré par une participante à notre recherche dans l'extrait suivant : « Naturellement, comme tout immigrant, j'ai commencé par le travail de survie, et puis dans un secteur qui n'était pas le mien, que je ne trouvais pas très valorisant vu mon niveau d'éducation, mais je devais le faire pour continuer à survivre ».

Ainsi, le premier aspect lié à la difficulté d'accès à l'emploi se présente quand l'immigrant ne trouve pas d'emploi rémunéré dans des délais raisonnables après son arrivée au Canada. Ce facteur peut être dû à la barrière langagière quand un nouvel arrivant ne possède pas les connaissances adéquates en anglais. De même, ce fait renvoie surtout à la non-reconnaissance des formations et diplômes obtenus ailleurs. Comme la grande partie de la communauté francophone immigrante, les participants à notre recherche ont acquis un haut niveau d'éducation et de formation professionnelle avant d'immigrer au Canada. Cependant, comme le montre le terme « naturellement » réitéré dans la citation précédente, la majorité d'entre eux a dû « reprendre à zéro », c'est-à-dire qu'ils ont eu des emplois en tant que cols bleus durant quelques années et/ou ils ont repris des études. De ce fait, les participants à la recherche font partie d'une génération d'immigrants dont les qualifications n'étaient pas reconnues au Canada et qui ont investi, pour ne pas dire perdu, plusieurs années à suivre des études et acquérir des expériences professionnelles et des compétences qu'ils avaient déjà obtenues ailleurs ou qu'ils auraient pu remettre à jour dans des délais raisonnables.

Le deuxième aspect lié aux difficultés que rencontrent les immigrants concerne l'accès à l'emploi après une reprise d'études et/ou une formation suivie au Canada, suite à l'amélioration de leur niveau d'anglais; et ce même après obtention de la citoyenneté canadienne. Selon un répondant, cela s'explique comme suit :

Je suis citoyen canadien. Cependant il y a des discriminations ... même si j'ai les mêmes droits qu'un Canadien « blanc », il y a des barrières. Je suis surqualifié [pour le travail que je fais présentement], mais je ne peux pas avoir certains emplois. Il y a des portes, mais on ne peut pas aller loin. Pourtant, on est Canadien, et on a les mêmes formations [que les Canadiens blancs].

Ces difficultés se présentent par exemple, lorsque l'immigrant n'obtient pas certains

emplois, y compris quand il répond aux exigences d'un poste précis. En conséquence, il se retrouve à faire un travail pour lequel il est surqualifié. De plus, certaines personnes ont mis l'accent sur d'autres pratiques discriminatoires, telles que la difficulté à obtenir une promotion, même en cas de qualification nécessaire à l'obtention de la dite promotion. Comme on peut le remarquer, ces exemples illustrent des cas de discrimination raciale sous forme du racisme relatif au marché du travail. Il est important de saisir comment cette forme de racialisation devient un facteur qui a un impact fondamental sur l'identification de l'immigré à la société d'accueil.

Tel que signalé au début de cet article, la racialisation et l'exclusion sont étroitement reliées. La discrimination raciale, par exemple sous forme d'accès différentiel aux ressources sociales, débouche sur le rejet systémique des membres des groupes racialisés, et une difficulté dans l'acquisition de leurs droits en tant que membres à part entière de la société d'accueil (Abu El-Haj 2007). Cette ostracisation nuit au droit des immigrants de se procurer des ressources sociales comme l'emploi à égalité des chances avec les autres groupes, ce qui peut aussi avoir des conséquences sérieuses sur leur l'intégration socioéconomique. Dans le cas, en particulier, des Francophones africains venus en Alberta, et des communautés noires au Canada en général, le racisme sur le marché du travail a des résultantes négatives comme l'arrivée à l'âge de la retraite sans avoir un investissement raisonnable dû à la non-reconnaissance des acquis. De manière précise, on observe un taux de pauvreté frappante au sein de cette population, ce que révèlent des statistiques récentes qui affirment que le statut économique des Noirs au Canada se détériore d'une génération d'immigrés à l'autre (Jiménez 2009). Nous avons déjà remarqué que le sens d'appartenance de l'immigrant au Canada est lié à la possibilité d'atteindre l'objectif du projet migratoire. Ainsi, l'emploi est l'un des facteurs clés qui déterminent le succès de ce projet et dans ce sens a un impact primordial sur l'identification à la société d'accueil.

Dans un tel contexte, les immigrants ont toujours l'impression d'être perçus comme « l'autre », lequel n'est pas vu comme un citoyen à part entière. Ils s'aperçoivent que les valeurs de respect de la diversité, de la liberté et de l'égalité des chances, des notions précédemment indiquées comme des aspects qui les amènent à vouloir s'identifier avec le Canada, ne sont pas équitablement assurées pour tous les citoyens canadiens. Comme le montre Shahsiah (2006), au Canada la discrimination raciale donne lieu à une certaine perception de « l'identité canadienne ». Cette racialisation aboutit à la construction du Blanc anglophone comme étant la norme de l'identité canadienne et du Blanc francophone comme son pâle reflet. Il s'agit d'une construction identitaire qui exclut, entre autres, les groupes racialisés qui sont socialement perçus comme « autres », celles et ceux dont la légitimité identitaire est douteuse dans la compétition pour l'accès aux ressources publiques. À ce propos, le présent article affirme que la racialisation continue de nuire au sentiment d'appartenance des

immigrés à la société d'accueil. De façon particulière, pour ceux de l'Alberta qui sont francophones, le présent article fait valoir que cette racialisation donne lieu sous certains aspects à de multiples formes de rejet identitaire de plusieurs espaces sociaux. Tandis que les immigrants manifestent une volonté d'appartenance à la société d'accueil, la discrimination linguistique et raciale fait naître un sentiment d'exclusion de la construction identitaire dominante de ce qu'est un « Canadien » ou un « Francophone ».

C'est l'État canadien qui veille à la mise en place des principes du multiculturalisme et de la dualité linguistique dans le but d'encourager chez les immigrants une forte identification à la fois à la francophonie et à la société d'accueil en général. Le gouvernement du Canada a en effet mis en œuvre plusieurs initiatives pour atteindre cet objectif. À ce titre, on peut mentionner par exemple : 1) les politiques d'équité en emploi; 2) les cours d'anglais langue seconde; 3) le programme de prêts *Immigrant Access Fund* qui a été créé par le gouvernement de l'Alberta afin de permettre aux immigrants de mettre à jour leurs acquis et 4) *le Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* (Le Comité directeur 2006). Dans le cas présent de l'Alberta, cette dernière initiative a eu pour résultat la création du Comité stratégique sur l'immigration de l'Association canadienne-française de l'Alberta, organe qui vise à favoriser l'immigration francophone dans la province et à renforcer l'intégration de ces immigrants francophones dans la société albertaine. De même, les diverses composantes du gouvernement fédéral, provincial et municipal subventionnent des initiatives comme les services en français et des activités signalées dans cet article comme la Caravane contre le racisme et la discrimination. Toutefois, un sentiment d'exclusion et de marginalisation persiste chez les immigrants. Il s'agit de préciser pourquoi de tels sentiments existent malgré les efforts considérables déployés dans le but de renforcer l'inclusion sociale et identitaire dans la société canadienne.

CONCLUSION

Comme nous l'avons soulevé au début de cet article, le multiculturalisme canadien permet aux immigrants de construire et de maintenir des identités ethniques et, en même temps, les encourage à développer un sentiment d'appartenance à la société d'accueil. À ce sujet, le présent article nous informe que des immigrants francophones en Alberta pratiquent ce principe identitaire dans le sens où ils conservent de multiples attachements à leurs communautés d'origine, à la francophonie et à la société canadienne. L'une des préoccupations à cet effet est que l'identification des immigrants à leur communauté ethnique, d'une part, nuit à l'intégration dans la société d'accueil et, d'autre part, freine le renforcement de la citoyenneté partagée (Satzewich et Liodakis 2007). Cette critique est avancée dans certains cas pour motiver le recul

du multiculturalisme sous prétexte que le modèle multiculturel de l'intégration des immigrés nuit à l'unité nationale du pays-hôte. Cependant, plusieurs études soulignent que leur identification à leur communauté ethnique dans la société d'accueil, ou même leur attachement transnational aux communautés qui sont situées dans le pays source, ne menace pas l'identification civique à la société d'accueil (Clark 2009). D'après ces études, l'identité ethnique originaire des immigrés et leur identification à la société d'accueil existent « main dans la main » – selon les mots de Ooi (2008, 84) –, confortablement l'une à côté de l'autre.

De ce fait, le présent article rejoint ces dernières études dans la mesure où il révèle que l'appartenance à la communauté ethnique et l'identification à la société d'accueil ne sont ni contradictoires, ni « des réalités incompatibles » – pour reprendre les termes de Potter et al. (2009, 110). Notre analyse indique que les immigrés insistent sur leur volonté de s'identifier à la société d'accueil. De plus, comme nous le rappelle un participant à notre recherche qui signale « tout ceci [identification à la communauté d'origine, à la francophonie et au Canada] fait partie de moi en fait, et je ne peux pas me dissocier d'une partie ou d'une autre », l'identité ethnique et l'appartenance civique à la société d'accueil sont complémentaires voire mutuellement enrichissantes. Dans ce sens, ce n'est pas l'identification ethnique mais plutôt le cumul de la racialisation sous forme d'une double discrimination, linguistique et raciale, pratiquée dans la société canadienne et dans la communauté francophone qui nuit au sentiment d'inclusion dans la francophonie et dans l'ensemble de la société canadienne. Il y a donc un besoin de renforcer davantage l'attachement des immigrés à la société d'accueil.

À ce propos, on peut préciser que, comme l'exprime une participante à notre recherche, « Le Canada a fait des progrès, mais il reste beaucoup à faire » pour qu'on mette en pratique les objectifs du multiculturalisme et de la dualité linguistique. Les « progrès » en question se manifestent par exemple par les activités, les services et programmes mentionnés dans cet article et qui montrent que l'État, les immigrés et l'ensemble de la communauté francophone déploient des efforts pour que les immigrants de langue française soient équitablement inclus dans la société canadienne. La notion de « mais il reste beaucoup à faire » prononcée dans cet extrait du discours, attire l'attention sur la nécessité de mettre fin aux enjeux importants soulevés dans cet article. Il est question, par exemple, du manque d'espaces et de services appropriés en français et des pratiques discriminatoires telles qu'entamées par le groupe *Aryan Guard* à Calgary. En d'autres mots, il reste à achever une intégration linguistique, sociale et économique réussie pour des groupes sociaux qui sont « distincts mais égaux » (Nagel et Staeheli 2008, 415).

Les générations d'immigrants à venir méritent d'être mieux intégrées que celle à laquelle appartiennent les participants qui font l'objet du présent article. L'Alberta,

où l'immigration francophone est plus récente que dans d'autres provinces canadiennes, devrait éviter de reproduire les expériences négatives d'intégration vécues ailleurs au Canada. À cet égard, on peut citer à titre d'exemple le taux élevé de décrochage scolaire ou l'aliénation complète des immigrés de la francophonie, des cas qui ont été récemment documentés, entre autres, en Ontario par exemple (Madibbo 2006). Par contre, on devrait tenir compte des exemples positifs apparus dans notre recherche, et qui sont relatifs à l'identification des immigrés à la société d'accueil. Il s'agit d'acteurs sociaux qui ont pu accomplir le but de leur projet migratoire; ils ont décroché un emploi satisfaisant et ils arrivent à contribuer à l'avancement de la vie sociale et économique de la société d'accueil. En d'autres mots, ces personnes représentent « l'immigré modèle », celui qui opte pour une culture ethnique de son choix, qui adhère à la citoyenneté partagée, qui ne fait pas personnellement face au racisme et qui atteint une intégration socioéconomique effective. Toutefois, on devrait préciser que cette réussite identitaire se limite à un nombre réduit de cas. Le succès du projet migratoire devrait être non pas l'exception, mais plutôt la norme de la trajectoire migratoire dans la société d'accueil.

En théorie, le multiculturalisme célèbre l'inclusion et la diversité culturelle et ethnique. Toutefois, on n'est pas encore intégralement arrivé à mettre ces notions égalitaires en pratique. Les valeurs multiculturelles ne nous ont pas encore amené à combattre ce racisme démocratique, la discrimination raciale et linguistique et les inégalités sociales qui persistent au sein des sociétés qui s'inspirent des principes du pluralisme et du multiculturalisme (Henry et Tator 2005). De ce fait, la réussite du projet migratoire nécessite que l'on renforce davantage la représentativité de la diversité culturelle et identitaire au sein de la francophonie (Gallant 2008). De même, cela exige que l'on renforce également la dualité linguistique et l'inclusion dans la grande société canadienne car, comme le souligne Denis (2008, 49), « il n'y a pas que l'identité fransaskoise [voir francophone] à construire, mais aussi l'identité canadienne qui doit inclure davantage ... la présence et les contributions des communautés francophones en contexte minoritaire ». Cela se fera dans le cadre d'un projet social où l'État canadien, la communauté d'accueil et les immigrés travailleront ensemble pour bâtir une société plus inclusive et égale. Cependant, on ne devrait pas tarder à atteindre cet objectif car le *statu quo* persiste aux dépens de l'intégration sociale, économique et linguistique et du respect des droits des immigrants. On n'a pas d'excuses quant à la réalisation de ce projet dans un futur proche car le Canada a les moyens et les ressources matérielles et humaines pour le faire.

NOTES

1. Par « culture francophone » j'entends les divers aspects sociaux de la francophonie en Afrique, au Canada ou ailleurs. Toutes les traductions de l'anglais au français ont été faites par l'auteur.

RÉFÉRENCES

- Abu El-Haj, Thea. 2007. I Was Born Here, but My Home, It's Not Here: Educating for Democratic Citizenship in an Era of Transnational Migration and Global Conflict. *Harvard Educational Review* 77.3: 285-391.
- AJFAS (Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society). N.d. Caravane contre le racisme et la discrimination. <http://www.ajfas.ca>.
- Antiracist Action Calgary. N.d. The Aryan Guard in Calgary and the Myth of a "White Race." <http://marginalnotes.typepad.com/pj/2009/07/the-aryan-guard-in-calgary-and-the-belief-in-a-white-race.html>.
- Biles, John, Meyer Burstein, and James Frideres, eds. 2008. *Immigration and Integration in Canada in the Twenty-First Century*. Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Clark, Juliet. 2009. Nation-State Belonging among Asian Australians and the Question of Transnationalism. *Current Sociology* 57.1: 27-46.
- Le Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada [document préparé par]. 2006. Le Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Ottawa : Le Gouvernement du Canada.
- Denis, Wilfrid. 2008. De minorité à citoyenneté : Les défis de la diversité dans la communauté fransaskoise. *Thèmes Canadiens* (printemps) : 47-49.
- Fleras, Augie, and Jean Elliott. 2002. *Engaging Diversity: Multiculturalism in Canada*. 2nd ed. Toronto: Nelson Thompson.
- Gallant, Nicole. 2008. De l'ouverture à l'inclusion : immigration et identité au milieu francophone minoritaire. *Thèmes Canadiens* (printemps) : 43-46.
- . 2010. Trajectoires d'immigrants francophones en Atlantique. *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, 18-21. Montréal : Le Centre Métropolis du Québec – immigrations et métropoles.
- Henry, Frances, and Carol Tator. 2005. *The Colour of Democracy: Racism in Canadian Society*. Toronto: Nelson.
- James, Carl. 2001. Introduction: Encounters in Race, Ethnicity, and Language. In *Talking about Identity: Encounters in Race, Ethnicity, and Language*, ed. C. James and A. Shadd, 1-8. Toronto: Between the Lines.
- Jiménez, Marina. 2009. Immigrants Face Growing Economic Mobility Gap. *Globe and Mail*, 31 March.
- Korazemo, Charles et Robert Stebbins. 2001. Les immigrants francophones de Calgary. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 13.1 : 37-50.
- Madibbo, Amal. 2006. *Minority within a Minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance*. London-New York: Routledge.
- McDonnell, Judith, and Cileine de Lourenço. 2001. You're Brazilian, Right? What Kind of Brazilian Are You? The Racialization of Brazilian Immigrant Women. *Ethnic and Racial Studies* 32.2: 239-256.
- Moke Ngala, Victor. 2005. L'intégration des jeunes des familles immigrantes francophones d'origine africaine à la vie scolaire dans les écoles secondaires francophones dans un milieu urbain en Alberta : conditions et incidences. Thèse de maîtrise, Université de l'Alberta.
- Nagel, Caroline, and Lynn Staeheli. 2008. Integration and the Negotiation of Here and There: The Case of British Arab Activists. *Social and Cultural Geography* 9.4: 415-430.
- Ooi, Yuki. 2008. Becoming Transnational through Assimilation: Emergence of National/Ethnic Identity among Chinese Migrants in Late Nineteenth-Century Chicago. *International Journal of Japanese Sociology* 17.1: 77-90.

- Potter, Robert, Dennis Conway, and Godfrey St. Bernard. 2009. Transnationalism Personified: Young Returning Trinidadians in Their Own Words. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 100.1: 101-113.
- Satzewich, Vic, and Nikolaos Liodakis, eds. 2007. *“Race” and Ethnicity in Canada: A Critical Introduction*. Toronto: Oxford University Press.
- Shahsiah, Sara. 2006. Identity, Identification, and Racialization: Immigrant Youth in the Canadian Context. Working Paper. Toronto: Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement.
- Storr, Juliette. 2009. Décalage: A Thematic Interpretation of Cultural Differences in the African Diaspora. *Journal of Black Studies* 39.5: 665-688.
- Vidal-Ortiz, Salvador. 2004. On Being a White Person of Color: Using Autoethnography to Understand Puerto-Ricans’ Racialization. *Qualitative Sociology* 27.2: 179-203.
- Walters, David, Kelli Phythian, and Paul Anisef. 2006. The Ethnic Identity of Immigrants in Canada. Working Paper. Toronto: Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement.

REMERCIEMENTS

Le projet *L’identité raciale et ethnique des immigrants africains francophones* a été subventionné par *The University of Calgary Starter Grants* (2007-2010) et le Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire de l’Université de Regina (2009). L’auteur tient à remercier les bailleurs des fonds, les participants à la recherche, les deux assistantes de recherche, Josée Couture et Chinelo Nwankwo, du département de sociologie de l’Université de Calgary, ainsi que les évaluateurs anonymes de l’article.

AMAL MADIBBO est professeure adjointe au département de sociologie à l’Université de Calgary. Ses recherches portent sur l’immigration et l’intégration, l’immigration francophone au Canada, la race et l’antiracisme, et les rapports raciaux et ethniques en Afrique sub-saharienne.

Copyright of Canadian Ethnic Studies is the property of Canadian Ethnic Studies and its content may not be copied or emailed to multiple sites or posted to a listserv without the copyright holder's express written permission. However, users may print, download, or email articles for individual use.